



HAL
open science

CERSES - Centre de recherche sens, éthique, société

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CERSES - Centre de recherche sens, éthique, société. 2009, Université Paris Descartes. hceres-02032574

HAL Id: hceres-02032574

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032574v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

Centre de Recherche, Sens, Ethique, Société
(CERSES)

de l'Université Paris Descartes



Mars 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche

Centre de Recherche, Sens, Ethique, Société
(CERSES)

de l'Université Paris Descartes



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux



Rapport d'évaluation

L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Centre de Recherche, Sens, Ethique, Société CERSES

Label demandé : UMR

N° si renouvellement :

Nom du directeur : Mme Edwige RUDE-ANTOINE

Université ou école principale :

Université Paris Descartes

Autres établissements et organismes de rattachement :

CNRS

Date(s) de la visite :

12 février 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Raphaël LARRERE, INRA

Experts :

M. Bernard CONEIN, Université de Nice

Mme Patricia PAPERMAN, Université Paris 8

M. Victor ROSENTHAL, Modyco (CNRS-Université Paris 10)

M. Alain VANIER, Université Paris 7

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Mme Michèle Dion, représentante du CNU

M. Baudouin DUPRET, représentant du CoNRS

Observateurs

Délégué scientifique de l'AERES :

Mme Sandra LAUGIER

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. Bruno VARET, vice-président recherche Paris Descartes

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :

M. Alain LAQUIEZE, DSA CNRS



Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

Effectifs :

Chercheurs CNRS : 11

Enseignants-chercheurs : 5

Post-doctorants : 4

Doctorants : 31 dont 13 depuis décembre 2008

ITA : 3 (1 AI + 1 IE + 1 IR)

Habilitation à diriger des thèses :

HDR : 9 dont 8 encadrant des thèses

(NB 1 HDR en 2006, 2 HDR seront soutenues dans les deux ans)

Doctorants :

Nombre de thèses soutenues : 2

Durée moyenne lors des quatre dernières années des thèses soutenues : 4 ans

Nombre de thèses en cours : 31

Taux d'abandon : 0%

Nombre de thésards financés : 23, dont :

- 14 salariés
- 9 allocataires de recherche ou boursiers à temps plein

Nombre de publiants : 16 (100%)

2 • Déroulement de l'évaluation

Les membres du comité ont d'abord été accueillis dans les locaux du CERSES au huitième étage du Centre de la rue des Saints-Pères : ils ont eu alors l'occasion de visiter les locaux neufs, bien équipés, mais déjà un peu exigus dans lesquels l'unité est installée.

Le comité a été fort bien accueilli dans la salle du conseil, par la directrice de l'unité et l'ensemble des chercheurs et en présence du vice-président de l'université Paris Descartes.

En présence de l'ensemble des chercheurs, enseignants-chercheurs et post-doctorants, la directrice a alors resitué le bilan de ces quatre dernières années dans une perspective historique. Après avoir clairement dégagé l'originalité et l'identité scientifique du CERSES, elle a présenté de façon synthétique les activités de recherche, d'enseignement et d'animation de la recherche des trois axes qui structurent les travaux de l'unité,



insistant sur les synergies qui existent entre ces axes. Les responsables de chaque axe de recherche ont alors précisé les recherches achevées, en cours et projetées dans leur champ respectif, mettant en évidence les échanges qu'ils entretiennent au cours des séminaires de l'unité. Le comité a alors entendu trois exposés concernant les perspectives pour les prochaines années : l'un portait sur l'insertion du CERSES dans l'Université Paris Descartes, l'autre sur la dimension européenne et internationale de ses activités et de ses projets, le dernier sur la construction d'une jeune équipe autour d'un projet soumis au « starting grant » de l'European Scientific Council.

Ensuite, le comité a discuté avec les doctorants (en l'absence des membres permanents de l'unité), puis avec les trois ingénieurs (toujours en l'absence des chercheurs).

Le comité s'est enfin réuni à huis clos - brièvement car le consensus sur l'excellence du bilan et la pertinence des perspectives s'est imposé facilement.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Unité propre du CNRS depuis 1995, le CERSES devient en 2002 une UMR, rattachée à la Faculté de médecine de Cochin, associant au CNRS, l'Université Paris Descartes. En 2006, le centre est rattaché à la Faculté des sciences humaines et sociales de Paris Descartes et emménage dans les locaux du Centre universitaire des Saints-Pères.

Le CERSES demeure fidèle aux travaux fondateurs en sociologie de l'éthique, initiés dès la fin des années 1970 par le centre de recherche de l'EHESS, dont il est issu. C'est ainsi que ses investigations portent aussi bien sur des situations ou des objets qui sont explicitement reconnus (à tort ou à raison) comme relevant de l'éthique, que sur la dimension morale de situations et d'objets qui sont généralement abordés sous d'autres aspects par les sciences sociales. Mais l'originalité du CERSES a été d'associer à cette sociologie, la philosophie, et le droit et d'organiser entre ces disciplines un fructueux commerce des idées. Une autre originalité de cette unité a été d'articuler des réflexions théoriques à un travail d'éthique (et de philosophie) « de terrain », en raison de l'attention portée aux pratiques sociales (et, en particulier, aux pratiques médicales et hospitalières).

Le CERSES est structuré en trois axes. Le premier a pour mission de renouveler la réflexion théorique. Il s'intéresse donc aux théories et aux concepts engagés dans les évaluations morales, mais aussi, aux sentiments moraux, et ceci dans une grande diversité d'approches. Les deux autres axes, se focalisent, pour leur part, sur la dimension éthique des pratiques sociales.

La production de ce centre en termes de publications est tout à fait remarquable : si le nombre d'articles parus dans des revues scientifiques est de toute façon élevé, le nombre d'ouvrages (23 ouvrages scientifiques et 5 ouvrages de vulgarisation) et de direction d'ouvrages publiés (18) est impressionnant.

L'insertion du CERSES au sein de l'Université Paris Descartes, est ancienne et bien rodée avec la Faculté de médecine. Un rapprochement s'est réalisé avec la Faculté de droit (dont l'unité est devenue équipe d'accueil). En dépit de l'organisation de deux séminaires transversaux de l'école doctorale, les collaborations avec la Faculté de sciences humaines et sociales progressent lentement. En revanche, dans le prolongement de la participation du CERSES au projet ANR Délicom et au séminaire « Analyses normatives contemporaines » (tous deux dirigés par l'équipe NoSoPhi du Centre de « Philosophie Contemporaine » de l'Université de Paris I), l'unité s'est engagée, dans le cadre du projet de PRES Paris Centre Universités à renforcer ses collaborations avec Paris I (« Philosophie contemporaine » et « Institut d'Histoire et de Philosophie des Sciences et des Techniques ») et Paris 7 (REHSEIS, Centre Georges Canguilhem et Centre de Recherche Médecine et Psychanalyse).

Le CERSES est impliqué dans de nombreux réseaux internationaux tissés à l'occasion de programmes ANR, européens ou internationaux, trop nombreux pour pouvoir être tous cités. Des conventions ont été passées avec deux universités Brésiliennes, les université Al Qods de Ramallah, Ben Gourion de Bersheva et le CRFJ-CNRS de Jérusalem, ainsi que le réseau Renato Treves International Research Doctorale in « Law and Society ». Des articles ont été cosignés avec des universitaires brésiliens, japonais, canadiens, anglais, et belges. Des relations sont tissées à Montréal avec le CREUM et l'Université Mac Gill. D'autres se tissent avec la London School of Economics, avec l'université de Louvain la Neuve ou les universités de Rome, Milan et Florence. Le centre est



enfin engagé dans cinq projets internationaux, et cinq projets de recherche européens sont en cours dans le cadre du 7ème PCRD (dont un projet de « Starting Grant »).

Ainsi, en dépit de l’emménagement dans de nouveaux locaux, qui a dû passablement mobiliser et perturber ses membres et son fonctionnement, cette unité, a eu au cours des quatre dernières années une production scientifique remarquable. Tout en ayant renforcé ses relations de proximité (Universités de Paris Descartes, Paris 1 et Paris 7), elle a développé ses relations au long cours et affermi sa position internationale. Ceci explique en particulier son attractivité tant auprès de jeunes chercheurs que de doctorants.

4 • Analyse équipe par équipe et par projet

L’unité est structurée en axes de recherche, entre lesquels circulent des démarches et des concepts, plusieurs chercheurs répartissant leurs investigations entre ces axes.

Le premier axe rassemble des recherches théoriques. On s’y préoccupe de ce qui distingue un fait, un jugement, ou un raisonnement moral des autres faits, et des autres façons de juger et de raisonner (celles des sciences, des religions, de la politique). Mais à ces travaux relevant de la méta-éthique, sont associées des réflexions sur les théories morales (relations entre valeurs et normes, pluralisme moral dans ses relations au pluralisme politique, statut de l’éthique appliquée) et sur des concepts mobilisés dans l’évaluation morale des actions (par exemple l’autonomie et la vulnérabilité du patient moral, la servitude, la dépendance, la responsabilité appliquée à soi et à sa santé, les intuitions morales, la destructivité etc.). Enfin, des recherches portent sur les sentiments moraux, comme la fidélité, la honte et la souffrance morale. La richesse des travaux réalisés dans cet axe tient à la diversité des traditions philosophiques et des démarches mobilisées. C’est ainsi que l’on trouve dans le corpus, aussi bien des argumentations en faveur d’une « éthique minimaliste » évacuant (entre autres) du champ de la morale les devoirs envers soi-même, que des considérations sur les vertus et sur les sentiments moraux. De même, s’agissant de ces derniers, coexistent des interprétations faisant appel à des considérations psychologiques et des interrogations sur les briques élémentaires (héritées de l’évolution des animaux supérieurs) de certains sentiments et de certaines intuitions morales.

S’appliquant, comme le troisième, à étudier la dimension éthique des pratiques sociales, le second axe embrasse un champ très vaste : celui des enjeux éthiques de la vie en société et de l’organisation politique. Si l’ensemble des travaux se réfèrent aux recherches entreprises sur les fondements du « vivre ensemble » et les principes généraux de ce que serait une société juste, on y aborde des sujets aussi différents que le pluralisme moral dans l’évaluation de pratiques controversées (comme la pornographie ou le dopage), l’addiction, les rapports entre normes morales et règles juridiques, le racisme et les compétitions mimétiques entre les victimes. Au cours des quatre dernières années se sont, en outre, développées des recherches en éthique économique et sociale impliquant de nombreux travaux sur la justice distributive (des revenus, des risques, du pouvoir), ainsi que sur des questions relatives à la démocratie et à l’inscription d’arguments et d’intuitions éthiques dans les délibérations politiques.

La plupart des nouveaux chercheurs et enseignants-chercheurs recrutés ces dernières années se sont principalement investis dans cet axe, qui est en pleine croissance.

Fortement enraciné dans l’éthique médicale et biomédicale, le troisième axe constitue le nœud des collaborations du Centre avec la Faculté de médecine. Il s’est agi (et il s’agit encore dans les projets en cours) de pratiquer une éthique au plus près des activités médicales et des décisions que les médecins ont à prendre.

De là se dégagent des travaux de portée plus générale, alimentés par cet accompagnement des pratiques médicales et scientifiques : sur le corps (qui a donné lieu à un ensemble considérable de travaux), sur le consentement et le paternalisme médical, sur les relations entre le « principisme » et la « casuistique » dans la décision éthique (ou le rapport entre les principes universels et la jurisprudence des cas situés). Les chercheurs impliqués dans ce troisième axe déploient leurs investigations depuis peu en direction de réflexions éthiques sur les sciences biologiques (pas seulement biomédicales), les sciences cognitives et les technologies qui en sont issues.

Cette structuration en axes (plutôt qu’en équipes) présente l’avantage de la souplesse. Ainsi les travaux théoriques ne sont pas cantonnés dans l’axe 1. De même, les activités des axes 2 et 3 ont conduit l’unité à



organiser des échanges avec l'anthropologie, l'histoire, les sciences de la cognition, la psychologie et la psychanalyse et à intégrer, ces dernières années, l'économie normative, ce qui a enrichi les projets de l'axe 1.

Il est certain qu'avec une telle diversité de disciplines, de démarches théoriques et de thématiques, les controverses doivent être fréquentes et fécondes. Ces échanges sont facilités par les séminaires de recherche du CERSES, ouverts à tous, que chaque axe organise (celui du troisième axe étant co-piloté avec la Faculté de médecine).

5 • Analyse de la vie de l'unité

Cette unité dynamique est astucieusement structurée en axes de recherche relativement autonomes, mais complémentaires. Plusieurs chercheurs sont inscrits dans différents axes, jouant le rôle de passeurs de frontières. Les séminaires de recherche qu'organisent ces axes sont ouverts à tous les membres de l'unité. Cela facilite les échanges scientifiques, et permet d'associer les doctorants à l'ensemble des activités. Ce dispositif, et un climat général de confiance, assurent un équilibre entre la liberté, les initiatives individuelles des chercheurs (et des post-doctorants) et la cohérence de l'ensemble, des synergies se dégageant des nombreuses occasions d'échanges et de controverses. La direction à la fois souple et dynamique de l'unité semble faire l'unanimité et permettre une grande ouverture dans les programmes de recherches.

La gestion financière et administrative de cette unité impliquée dans de nombreux projets nationaux et européens est assurée par un AI. Une IR, responsable des relations internationales, a assuré la logistique du déménagement, tout en participant aux recherches et aux enseignements du troisième axe. Une IE s'occupe de la documentation : après avoir créé une base de données pour les ouvrages et les revues en éthique, elle participe à une base de données internationale (« Equality Exchange ») et administre le site web du centre.

Le CERSES est ainsi manifestement une unité attractive. Pour des chercheurs et enseignants-chercheurs d'abord : les demandes de candidatures pour des concours de CR2 et CR1 sont nombreuses ; l'unité a recruté depuis 2005 un DR et 2 CR1 (l'un sur concours, l'autre par mutation depuis le Centre Marc Bloch de Berlin) et trois enseignants-chercheurs.

Les doctorants sont passés de 4 à 31. Une telle croissance ne rend pas les choses faciles, d'autant plus que les locaux n'ont pas été prévus pour accueillir tant de thésards. Néanmoins ils se déclarent satisfaits de la vie de l'unité, y compris ceux d'entre eux qui, récemment arrivés, ont des conditions matérielles moins satisfaisantes que celles dont ils avaient pu bénéficier jusqu'alors. Ils apprécient les journées consacrées aux doctorants, les séminaires de recherche, mais aussi la documentation et les banques de données gérées par l'unité.

6 • Conclusions

Points forts

- Il s'agit d'une unité dynamique, associant dans un programme cohérent, et sans jamais nuire à leurs initiatives, des chercheurs productifs, et créatifs. Sa production scientifique est d'excellent niveau, tant en qualité qu'en quantité.
- La pertinence des thèmes abordés est associée à des réflexions théoriques dont l'intérêt dépasse largement leur mise en œuvre dans les études empiriques du centre.
- Une insertion féconde avec la faculté de médecine de Paris Descartes fait de cette unité une des références en éthique médicale et biomédicale. La tutelle insiste sur l'importance que revêt l'activité du CERSES pour l'Université et, particulièrement pour la Faculté de médecine.
- Une percée remarquable dans les champs de l'éthique économique et sociale, ainsi que dans ceux de la philosophie politique et morale.
- Une très bonne inscription dans des réseaux parisiens, européens et internationaux.
- Enfin une attractivité évidente, certainement due au caractère ouvert et innovant de la recherche en éthique.



Points à améliorer

Des efforts sont encore à consentir pour développer les collaborations avec la Faculté des sciences humaines et sociales de Paris Descartes, et en particulier dans l'enseignement qui y est dispensé. Néanmoins, si la greffe persiste à avoir du mal à prendre, et dans la mesure où la proximité institutionnelle et l'unité de lieu ne sont pas un gage de collaborations fructueuses, on peut se demander s'il ne conviendrait pas à terme de s'investir plutôt dans les projets associant le CERSES aux centres dynamiques de Paris 1 et Paris 7, et ce, quel que soit l'avenir du PRES.

Recommandations

- La première recommandation est de continuer dans cette voie : que le CERSES persiste dans son être et prospère !
- La seconde est de tenter d'obtenir au moins une salle supplémentaire pour accueillir les doctorants (en nombre croissant) et leur accorder de bonnes conditions matérielles de travail.
- La troisième résulte du constat de la croissance du second axe : si elle est largement justifiée, il faudra veiller à maintenir un équilibre entre les trois axes, d'autant plus que le premier et le troisième font partie des compétences traditionnelles et largement reconnues de l'unité.
- La quatrième est plutôt un souhait à moyen terme. Dans la mesure où des domaines de l'éthique comme l'éthique environnementale (sous les deux registres du respect de la nature et de la responsabilité vis-à-vis de l'action technique), l'éthique des sciences et l'éthique animale sont encore peu développées en France, il serait souhaitable d'envisager, si d'autres chercheurs et post-doctorants viennent renforcer les effectifs du CERSES, de diversifier les activités en direction de ces champs.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
A+	A+	A+	A	A+

Le Président
Axel KAHN

Paris, le 27 mars 2009

DRED 09/n° 100

Monsieur Pierre GLORIEUX
Directeur de la section des unités de l'AERES
20 rue Vivienne
75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

Je vous remercie pour l'envoi du rapport du comité de visite concernant l'unité **UMR 8137 «Centre de Recherche Sens, Ethique, Société»** rattachée à mon établissement.

L'Université s'engage, en accord avec la Doyenne et le Conseil Scientifique de la Faculté des Sciences Humaines et Sociales, à développer les liens entre ce remarquable laboratoire et l'activité pédagogique de l'UFR.

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'expression de ma meilleure considération.

Le Président de l'Université



Axel Kahn

Paris, le 25 mars 2009

OBSERVATIONS DE PORTEE GENERALE
SUR LE RAPPORT DU COMITE D'EXPERTS

Monsieur Le Président et Chers Collègues,

J'ai bien reçu le rapport du comité d'experts et vous remercie de toute l'attention et du sérieux avec lequel vous nous avez écoutés. Dans son ensemble, le rapport montre bien l'identité scientifique du CERSES et sa cohérence, les travaux des divers axes de recherche, leur originalité et leur pertinence, la qualité et le nombre des publications, les synergies développées entre les axes et entre les chercheurs, l'implication de l'unité dans les programmes scientifiques nationaux, européens et internationaux, la politique d'incitation à l'émergence de jeunes équipes, la qualité de l'encadrement des doctorants, l'attractivité de l'unité, sa politique d'animation, sa gouvernance et son fonctionnement.

Toutefois, je voudrais faire quelques remarques de portée générale sur plusieurs points :

Tout d'abord, la présentation du directeur a consisté à présenter le bilan des quatre dernières années dans une perspective historique mais également le projet de l'unité pour les quatre années à venir avec trois objectifs principaux : renforcer le profil scientifique du laboratoire, accroître la dimension européenne et internationale et les échanges scientifiques au sein de l'unité, consolider et dynamiser l'insertion de l'unité au sein de l'université Paris Descartes et du PRES Paris Centre Universités. Le comité a alors entendu quatre exposés et non trois exposés, notamment un exposé sur l'ensemble des séminaires du laboratoire. Ces présentations ont été faites en présence des chercheurs, enseignants-chercheurs et post-doctorants, mais aussi des ITA.

Quant à la présentation rapide des deux axes, je suggère que l'on mentionne la phrase suivante : « les deux autres axes, se focalisent, pour leur part, sur les dimensions normatives (éthiques, juridiques, économiques et politiques) des pratiques, des institutions, des régulations de pouvoirs et des conventions sociales, ainsi que sur certaines technologies controversées ».

.../...

Si des rapprochements se font avec la Faculté de droit et vont se développer du fait de l'affectation d'un Maître de conférences au CERSES, la création d'une équipe d'accueil doctorale est un projet à très court terme qui permettrait d'inscrire des étudiants en thèse en droit et en économie qui ne peuvent pas actuellement s'inscrire dans le cadre de l'école doctorale de Sciences humaines et sociales à laquelle est rattaché le laboratoire.

En ce qui concerne la participation du CERSES au projet ANR Délicom et au séminaire « Analyses normatives contemporaines », je propose que l'on précise en ces termes (« le premier dirigé par un membre de l'équipe Nosophi du Centre de « Philosophie Contemporaine » de l'Université de Paris I et le second en co-pilotage avec la même équipe et l'Université Paris 7 Denis Diderot, Paris 4 Sorbonne et l'Université de Picardie Jules Verne).

Par ailleurs, si des conventions de coopération sont passées avec deux universités brésiliennes, celle avec les universités Al Qods de Ramallah, Ben Gourion de Bersheva, l'Université hébraïque de Jérusalem (non mentionnée dans le rapport) et le CRFJ-CNRS de Jérusalem ainsi que celle avec le réseau Renato Treves sont en cours de négociation. Dans ce même paragraphe, peut-on également modifier l'une des phrases en ces termes : « D'autres sont tissées ou se tissent avec le London School of Economics, avec l'Université de Louvain-La-Neuve... » et plus loin « cinq projets de recherche européens sont en cours (certains acceptés et d'autres déposés) dans le cadre du 7^{ème} PCRD (dont un projet de « Starting Grant »)

Serait-il possible de reprendre la formule ci-dessus proposée au niveau du paragraphe suivant : « S'appliquant, comme le troisième, à étudier « les dimensions normatives (éthiques, juridiques, économiques et politiques) des pratiques, des institutions, des régulations de pouvoirs et des conventions sociales, ainsi que sur certaines technologies controversées », le second axe embrasse un champ très vaste : celui des enjeux éthiques de la vie en société, « des systèmes de régulation juridique et de l'organisation politique et économique ». Peut-on encore préciser un peu plus loin : « De là se dégagent.... « les sciences cognitives et les technologies de l'information et de la communication ».

De même, il est plus juste d'écrire que « la plupart des nouveaux chercheurs et enseignants-chercheurs se sont principalement investis dans ces deux axes, dont le deuxième est en pleine croissance » et que« Les activités des axes 2 et 3 ont conduit l'unité à organiser des échanges avec l'anthropologie, l'histoire, l'économie normative, les sciences de la cognition, la psychologie, la psychanalyse et même les sciences des technologies, de l'information et de la communication »...

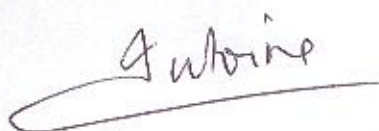
Si depuis 2005, un DR 2 et 2 CR1 ainsi que trois enseignants-chercheurs ont bien été recrutés sans compter un enseignant-chercheur associé, je voudrais préciser que deux autres enseignants-chercheurs viennent d'être recrutés depuis début décembre 2008.

.../...

Je vous remercie des conclusions du rapport auxquelles le CERSES et ses membres vont prêter une attention toute particulière. Nous sommes très vigilants à développer nos collaborations avec la faculté des Sciences Humaines et Sociales, en particulier dans l'enseignement. Nous venons de faire la demande de quatre postes d'enseignements (2PR et 2MCF). Parmi les recommandations, peut-être serait-il judicieux de mentionner les besoins en locaux et bureaux pour l'ensemble des membres du CERSES, surtout compte tenu de l'attractivité et de la dynamique de développement de l'unité et de la mutualisation déjà actuelle des postes de travail.

Je voudrais enfin vous dire combien nous avons eu du plaisir à vous recevoir et à échanger avec vous et combien nous avons apprécié le regard très favorable que vous avez porté sur notre travail.

Je vous prie de croire, Monsieur le Président et Chers Collègues, en l'expression de mes salutations confraternelles et cordiales.



Edwige Rude-Antoine
Directrice du CERSES